



MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

33 rue des Fauvettes
35160 Talensac
Tel: 02.99.09.32.89

MENSUALISATION

Nos tarifs se basent sur un tarif journalier permettant de toucher les aides CAF.
Chaque contrat aura un tarif horaire différent.

- Pour 3 ou 4 jours de présence sur 45 semaines, le taux journalier sera de 46€
- Nous accueillons les contrats pour des remplacements, urgence, ...

Exemple

Pour un contrat de 35 heures sur 4 jours sur 45 semaines (7 semaines de congés)
 $4 \text{ jours} \times 45 \text{ semaines} / 12 \text{ mois} = 15 \text{ jours}$
 $15 \text{ jours} \times 46€ = 690€ \text{ par mois}$
 $690€ \times 12 \text{ mois} / 45 \text{ semaines} / 35h = 5,26€ \text{ net}$

Exemple :

Pour un contrat de 35 heures sur 3 jours sur 45 semaines (7 semaines de congés)
 $3 \text{ jours} \times 45 \text{ semaines} / 12 \text{ mois} = 11,25 \text{ jours arrondi à } 12 \text{ jours}$
 $12 \text{ jours} \times 46€ = 552€ \text{ par mois}$
 $552€ \times 12 \text{ mois} / 45 \text{ semaines} / 35h = 4,26€ \text{ net}$

INDEMNITÉS DE REPAS NET

Déjeuner	Moins de 18 mois: 2,70 €
	Plus de 18 mois: 3,70 €
Goûter	Moins de 18 mois: 1,00 €
	Plus de 18 mois: 1,30 €

INDEMNITÉS D'ENTRETIEN NET

- Indemnité entretien jusqu'à 9 heures inclus:
- 5,00€
- Indemnité entretien plus de 9 heures:
- 0,34 €/heure en plus
- Cotisation mensuelle
Une cotisation de 9€ est demandée pour participer aux ateliers des intervenants extérieurs

